

Où les mettre ?

Votre appareil est en fin de vie. Vous souhaitez vous en débarrasser ou le remplacer. **Ne le jetez pas à la poubelle.** Demandez-vous d'abord s'il peut être pris en charge pour être recyclé ou valorisé.



3 possibilités

Economie sociale et solidaire

Votre appareil est **en bon état, donnez-le** à une économie sociale et solidaire, spécialisée pour **le ré-emploi.**

Distributeurs

Vous achetez un appareil neuf, **le distributeur est tenu de vous reprendre l'ancien**, à l'achat ou la livraison. C'est le "un pour un".

SIOM

Apportez-le à **votre déchèterie/ressourcerie**, elle est équipée pour les recevoir.

EMMAUS aux Ullis, environnement.net à Massy pour les ordinateurs, Envie 2 Ile-de-France, les Ateliers du Bocage...

Tous les magasins de vente d'appareils électroménagers et électroniques

Déchèterie de Villejust (Avenue des deux lacs)

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE - RESSOURCERIE du SIOM Ouverte toute l'année

- du lundi au samedi de 9h à 17h45
(sans interruption)
- dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
- fermeture : 01/01 - 01/05 - 14/07 - 15/08 - 25/12



GUIDE des appareils électriques en fin de vie

Réalisation : service communication du SIOM de la Vallée de Chevreuse • Imprimé sur papier recyclé • janvier 2011

SIOM

Syndicat Mixte d'Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse

Chemin départemental 118
(GPS avenue des deux lacs à Villejust)
91 978 Courtaboeuf Cedex
01 64 53 30 00 - www.siom.fr

**SYNDICAT MIXTE
D'ORDURES
MENAGERES DE LA
VALLEE DE CHEVREUSE**

Chemin départemental 118
91 978 Courtaboeuf Cedex
01 64 53 30 00
www.siom.fr

TRIER

COLLECTER

VALORISER

Réfrigérateurs,
télévisions,
radios, ordinateurs...
**ne sont pas
des
encombrants.**

PLACE
au recyclage de
ces déchets

Une 2ème vie pour nos appareils électriques usagés...

Les DEEE ?

Ce sont tous les objets qui fonctionnent à l'aide d'une prise électrique, d'une pile ou d'un accumulateur, rechargeable ou non.

Pour les reconnaître ?
Il suffit de repérer ce symbole



Depuis le 15 novembre 2006, les éco-organismes agréés comme Eco-systèmes **sont chargés de collecter, dépolluer et recycler ces déchets en fin de vie.**

Chacun d'entre nous en produit chaque année en moyenne **16 kg**. Jusqu'en 2006, **seuls 4 kg étaient collectés et recyclés.**

Lors de l'achat d'un nouvel appareil, nous payons **une éco-participation** qui contribue à financer les coûts de collecte, de réemploi, de dépollution et de recyclage d'un appareil usagé équivalent. Son montant varie selon le produit et le type de traitement qu'il nécessite.

4 familles de produits

Il s'agit d'appareils électriques, électroniques et électroménagers que l'on utilise au quotidien.



**Téléviseurs,
Ordinateurs-
portables,
Moniteurs...**



**Réfrigérateurs,
Congélateurs,
Climatiseurs...**



**Lave linge,
Lave vaisselle,
Cuisinières...**



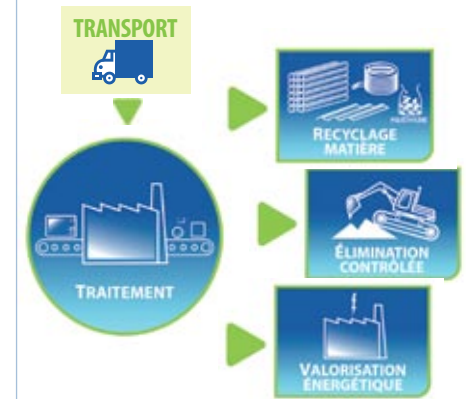
**Cafetières,
Chaînes hi-fi,
Réveils,
Téléphones,
Ventilateurs,
Imprimantes...**



Leur devenir ?

1 LE RÉEMPLOI

2 LA VALORISATION



- Les objets qui fonctionnent peuvent trouver une seconde vie sur le marché de l'occasion ou venir en aide à des personnes démunies

- les objets hors d'usage sont **démantelés en France, dépollués et un tri des composants est réalisé** (plastiques, métaux...).

Le recyclage permet de produire de nouvelles matières premières à partir desquelles de nouveaux appareils sont fabriqués, **préservant ainsi les ressources naturelles.**

155 t

de matières recyclées issues du traitement des DEEE par le SIOM en 2010

28 501

c'est le nombre d'appareils électriques collectés sur le SIOM en 2010 par Eco-systèmes

